

Fiche à renseigner pour les porteurs de projet souhaitant une diffusion nationale sur le site Internet du ministère des armées

ANNEE MEMORIELLE 2021

Le ministère des Armées propose par ailleurs de contribuer au rayonnement national des projets locaux, en les relayant sur le site internet « chemins de la mémoire », animé par la DPMA, ainsi que sur le portail Défense.

Rappel des thématiques :

- 150ème anniversaire de la guerre de 1870 (dont la dimension franco-allemande doit être réaffirmée)
- 80ème anniversaire de la Seconde Guerre Mondiale (montée en puissance des mouvements de résistance, intérieure ou via la France libre).
- Les missions extérieures - OPEX (une mémoire en construction) :
 - 30ème anniversaire de la guerre du Golfe
 - 20ème anniversaire de l'intervention des troupes françaises en Afghanistan et fin de l'intervention française au Tchad.

Une espace y sera dédié, mettant en lumière l'ensemble des projets. Dans cette perspective, il est demandé aux différents porteurs de projets, de bien vouloir retourner cette fiche complétée à l'adresse suivante :

dpma-cheminsdememoire.redac.fct@intradef.gouv.fr

Cette fiche est complémentaire de la demande de labellisation.

Nom du porteur de projet
Titre de l'action en lien avec l'année mémorielle 2021
Chapeau
Calibrage : 400 signes espaces compris max.
Corps du texte
Volume : 5 000 signes max espaces compris.

Photographies

Photographies légendées et créditées (droits acquis et autorisation écrite d'exploitation sur le site www.cheminsdememoire.gouv.fr).

Dates/durée de l'action/lieux

Thématiques/mots-clés

Contact/Coordonnées

Ces données ne seront pas mises en ligne

Liens éventuels

Liens vers les sites internet des porteurs de projets ou des partenaires.